



**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Quarante-quatrième session
Bonn, 16-26 mai 2016**

Point 12 de l'ordre du jour provisoire
**Examen du programme de travail de Doha
sur l'article 6 de la Convention**

Caractère fonctionnel et accessible du mécanisme d'échange d'informations en réseau CC:iNet

Rapport du secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne une vue d'ensemble du caractère fonctionnel et accessible du mécanisme d'échange d'informations en réseau sur les changements climatiques (CC:iNet), un site Web destiné à faciliter l'échange de renseignements en matière d'éducation, de formation, de sensibilisation du public, d'accès du public à l'information, de participation publique et de coopération internationale dans le domaine des changements climatiques. Il présente également les résultats de l'enquête menée en 2015 auprès des utilisateurs du site CC:iNet et décrit brièvement les possibilités qui existent de mettre en valeur les activités menées dans le cadre de l'action pour l'autonomisation climatique. Depuis juin 2015, toutes les activités liées à l'application de l'article 6 de la Convention sont regroupées sous la dénomination « action pour l'autonomisation climatique », qui reflète avec plus de justesse les principes sous-tendant ces activités. Tout au long du présent rapport, les expressions « article 6 de la Convention » et « action pour l'autonomisation climatique » sont utilisées de manière interchangeable.



Table des matières

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| I. Introduction | 1–4 | 3 |
| A. Mandat | 1–2 | 3 |
| B. Teneur de la note | 3 | 3 |
| C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre | 4 | 3 |
| II. État actuel du mécanisme CC:iNet | 5–10 | 3 |
| III. Enquête réalisée en 2015 auprès des utilisateurs du site CC:iNet | 11–38 | 4 |
| A. Description | 11–13 | 4 |
| B. Résultats | 14–38 | 5 |
| IV. Nouvelles possibilités de mise en valeur des activités relevant de l’action pour l’autonomisation climatique | 39–44 | 7 |
| A. Implications de l’enquête | 39 | 7 |
| B. Site Web de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (FCCC) | 40–41 | 7 |
| C. Centre d’actualités du site Web de la FCCC | 42 | 8 |
| D. Réseaux sociaux | 43 | 8 |
| E. Mise en œuvre | 44 | 9 |
| V. Conclusions et points à examiner | 45 | 9 |

I. Introduction

A. Mandat

1. À sa dix-huitième session, la Conférence des Parties a adopté le programme de travail de Doha sur huit ans relatif à l'article 6 de la Convention et a décidé d'en dresser le bilan en 2020, en faisant en 2016 le point des progrès accomplis pour évaluer l'efficacité du programme, déceler les lacunes et les besoins qui auraient pu se faire jour et éclairer toute décision visant à le rendre plus efficace, selon que de besoin¹.

2. La vingt et unième Conférence des Parties (COP 21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a approuvé le mandat relatif à l'examen intermédiaire du programme de travail de Doha² et a prié le secrétariat d'établir un rapport évaluant le caractère fonctionnel et accessible du mécanisme d'échange d'informations en réseau CC:iNet³ pour examen par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à sa quarante-quatrième session⁴.

B. Teneur de la note

3. Le présent rapport donne une vue d'ensemble du caractère fonctionnel et accessible du site CC:iNet. Il présente également les résultats de l'enquête menée en 2015 auprès des utilisateurs du site et décrit brièvement les possibilités qui existent de mettre en valeur les activités menées dans le cadre de l'action pour l'autonomisation climatique.

C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

4. À sa quarante-quatrième session, le SBI voudra peut-être examiner les informations contenues dans le présent rapport en vue de formuler des recommandations sur les moyens d'améliorer l'accès aux sources d'information dans les six domaines visés par l'article 6 de la Convention, dont il est question au paragraphe 6 ci-dessous.

II. État actuel du mécanisme CC:iNet

5. L'administration du site CC:iNet est assurée par le secrétariat. En juin 2015, à l'occasion du troisième dialogue sur l'article 6 de la Convention, la Secrétaire exécutive a demandé qu'une nouvelle dénomination serve à désigner les activités menées au titre de l'article 6 de la Convention. La dénomination « action pour l'autonomisation climatique » a été choisie à la quarante-deuxième session du SBI⁵ et entérinée à sa quarante-troisième session⁶. À l'avenir, toutes les activités liées à l'application de l'article 6 de la Convention seront regroupées sous cette dénomination. Aux fins du présent document, les expressions « action pour l'autonomisation climatique » et « article 6 de la Convention » seront considérées comme étant synonymes.

¹ Décision 15/CP.18, par. 1 et 2.

² Décision 15/CP.21.

³ http://unfccc.int/cc_inet/cc_inet/items/3514.php.

⁴ Décision 15/CP.21, annexe, par. 5 b).

⁵ FCCC/SBI/2015/15, par. 13.

⁶ FCCC/SBI/2015/22, par. 106.

6. Le site Web CC:iNet est un mécanisme d'échange électronique d'informations concernant les six domaines visés par l'article 6 de la Convention, à savoir : éducation, formation, sensibilisation du public, accès du public à l'information, participation publique et coopération internationale dans le domaine des changements climatiques. Il a été conçu afin d'aider les gouvernements, les organisations et les particuliers à accéder rapidement et facilement aux idées, stratégies, points de contact, services d'experts et documents utiles pour motiver la population et lui donner les moyens d'agir face aux changements climatiques.

7. Le secrétariat a été chargé de mettre au point le site CC:iNet afin de fournir une plateforme pour l'échange d'informations et de données d'expérience entre les Parties, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales concernant les six domaines visés par l'article 6 de la Convention. L'information disponible en ligne a été structurée en fonction de ces domaines, afin de faciliter la publication, la classification et la restitution de l'information.

8. Le site CC:iNet comprend une liste de coordonnateurs nationaux pour l'article 6 de la Convention, une base de données d'organisations, un portail consacré à la jeunesse, un calendrier, une fonction de recherche et des liens vers d'autres sites Web. Le site est en anglais, et certaines pages existent en français et en espagnol.

9. Le site CC:iNet est un outil qui peut être utilisé depuis n'importe quel terminal connecté à Internet. Il est nécessaire de créer un compte d'utilisateur pour pouvoir mettre en ligne des informations, mais non pour les consulter.

10. On peut accéder aux informations via le menu principal ou en utilisant la fonction de recherche. Après le lancement d'un prototype en décembre 2005 et son évaluation en décembre 2007, plusieurs suggestions ont été formulées en vue d'améliorer le système. Au terme de ce processus, la version complète du site CC:iNet a été mise en ligne en octobre 2010 avec des fonctionnalités améliorées⁷. En juillet 2015, le site CC:iNet comptait 791 utilisateurs enregistrés⁸.

III. Enquête réalisée en 2015 auprès des utilisateurs du site CC:iNet

A. Description

11. L'enquête auprès des utilisateurs du site CC:iNet a été réalisée en 2015 aux fins du rapport au 30 juin 2014 sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2014-2015⁹, afin d'apprécier le caractère fonctionnel et accessible du site selon certains critères : utilisation, conception, facilité d'accès, structure et contenu. Les résultats de l'enquête peuvent aussi être utilisés pour décider de l'orientation à donner au site CC:iNet en tant que plateforme de partage d'information.

12. Les utilisateurs, enregistrés ou non, qui ont répondu à l'enquête étaient originaires de 53 pays et comprenaient des représentants de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, des milieux universitaires, de la jeunesse, d'organismes des Nations Unies, d'administrations locales, du secteur privé, d'organisations intergouvernementales ainsi que des experts.

⁷ Voir le document FCCC/SBI/2010/24.

⁸ Voir le document FCCC/SBI/2014/10, annexe III.

⁹ Voir le document FCCC/SBI/2014/10.

13. Les questions de l'enquête étaient réparties en cinq catégories : utilisation, conception, facilité d'accès, structure et contenu. Les résultats sont présentés ci-après.

B. Résultats

1. Utilisation

14. La plupart des utilisateurs consultaient le site plutôt rarement. Les réponses reçues concernant la fréquence des visites, la satisfaction des utilisateurs, la facilité d'utilisation du site et l'utilité des informations y figurant étaient, dans l'ensemble, négatives.

15. Plus de la moitié des personnes ayant pris part à l'enquête (52,22 %) avaient visité le site pour la première fois avant de répondre aux questions. Un total de 17,78 % des personnes interrogées ne l'avaient jamais fait, 12,22 % le consultaient tous les mois, 13,33 % tous les six mois, et 4,44 % toutes les semaines.

16. Parmi les personnes interrogées sur leur satisfaction quant à l'utilisation du site, 40,45 % ne se sont pas prononcées, 26,97 % se sont déclarées satisfaites, 19,1 % plutôt satisfaites, 12,36 % insatisfaites et 1,12 % très satisfaites.

17. Sur l'ensemble des personnes ayant répondu à l'enquête, 32,95 % ont estimé que le site était facile d'utilisation, 29,55 % ne se sont pas prononcées, 22,73 % ont indiqué qu'elles le trouvaient plutôt facile d'utilisation, 12,5 % ont estimé qu'il ne l'était pas et 2,27 % l'ont jugé très facile d'utilisation.

18. Au total, 39,77 % des personnes interrogées ont indiqué que les informations trouvées sur le site du CC:iNet étaient utiles, 28,41 % d'entre elles ne se sont pas prononcées, 18,18 % ont estimé que ces informations étaient plutôt utiles et 13,64 % très utiles.

2. Conception

19. L'enquête portait aussi sur la conception du site et la navigation sur celui-ci.

20. Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête, 35,71 % ont estimé que la conception du site était bonne, 23,81 % ont indiqué que des améliorations s'imposaient, 22,62 % ne se sont pas prononcées, 11,9 % considéraient que la conception du site laissait à désirer et 5,95 % l'ont jugée excellente.

21. Afin d'améliorer la conception du site, certaines personnes interrogées ont préconisé d'agrandir la taille des caractères et de faire mieux ressortir les titres. Certaines ont ajouté que les pages contenaient trop d'informations et que le site n'était pas assez accueillant, faute de couleurs et d'images.

22. Au total, 71,43 % des personnes interrogées ont indiqué que le système de navigation actuel permettait un accès facile à l'information, les 28,57 % restants estimant le contraire.

23. Certaines personnes interrogées ont indiqué que la présentation et l'organisation de l'information devaient être améliorées. Une personne considérait que le système de navigation actuel était trop compliqué pour les nouveaux visiteurs et qu'il pouvait être amélioré grâce à une structure plus claire.

3. Facilité d'accès

24. L'enquête contenait aussi des questions sur les moyens d'accès à Internet les plus courants chez les utilisateurs du site du CC:iNet, ainsi que sur les obstacles à l'information.

25. La plupart des personnes interrogées (39,51 %) ont indiqué qu'elles se connectaient à Internet via un accès institutionnel (université, entreprise, etc.) et 27,16 % d'entre elles en accès commuté, par appareil mobile, en haut débit, dans un cybercafé ou en connexion partagée. Sur l'ensemble des personnes ayant répondu à l'enquête, 23,46 % utilisaient exclusivement une connexion à haut débit, 4,94 % un appareil mobile et 2,47 % un accès commuté.

26. Parmi les personnes interrogées, 86,08 % ont indiqué se connecter d'ordinaire au site du CC:iNet à l'aide d'un ordinateur, 5,06 % au moyen d'une tablette et 2,53 % d'un téléphone portable ; 6,33 % d'entre elles ont indiqué n'avoir jamais utilisé le site du CC:iNet.

27. Moins de la moitié des personnes ayant répondu à l'enquête (41,77 %) ont estimé que le site du CC:iNet était facile à trouver sur le Web, 24,05 % plutôt facile et 10,13 % très facile, alors que 18,99 % des personnes interrogées ne se sont pas prononcées et que 5,06 % ont jugé que le site était difficile à trouver.

28. La fonction de recherche et la structure du site sont les deux obstacles relevés par la plupart des personnes interrogées, 15,38 % pour chacune. Parmi les autres obstacles mentionnés, on peut citer le faible volume de contenus disponibles dans des langues autres que l'anglais (12,82 %), les difficultés de connexion à Internet (6,41 %) et d'autres facteurs comme l'absence des informations recherchées (3,85 %). Enfin, 26,92 % des personnes interrogées ont indiqué ne pas avoir rencontré d'obstacles pour accéder à l'information, et 32,05 % ne se sont pas prononcées.

4. Structure

29. L'enquête portait aussi sur l'architecture de l'information et sur la facilité de trouver l'information recherchée sur le site CC:iNet.

30. Moins de la moitié des personnes interrogées (41,03 %) ont indiqué que le menu de navigation était utile, 24,36 % plutôt utile, 7,69 % pas utile et 6,41 % très utile ; 20,51 % ne se sont pas prononcées.

31. Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête, 53,16 % ont indiqué utiliser la fonction de recherche, contre 46,84 % qui ne l'employaient pas.

32. Au total, 28,57 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont estimé que la fonction de recherche était utile et 18,18 % plutôt utile ; 32,47 % n'avaient pas d'opinion à ce sujet.

33. Au total 63,29 % des personnes interrogées ont jugé que l'information était facile à trouver sur le site du CC:iNet.

5. Contenu

34. L'enquête auprès des utilisateurs portait également sur la présentation et la qualité de l'information, les domaines à améliorer et les suggestions concernant le contenu du site.

35. Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête, 43,42 % ont estimé que la présentation de l'information était bonne, 27,63 % qu'elle devait être améliorée, 10,53 % d'entre elles l'ont jugé insuffisante et 5,26 % excellente ; 13,16 % ne se sont pas prononcées.

36. La qualité de l'information sur le site du CC:iNet a été jugée bonne par 44,74 % des personnes interrogées, contre 23,68 % qui ont estimé qu'elle devait être améliorée .

37. Parmi les domaines dans lesquels le contenu pouvait être amélioré, 54,1 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont cité l'éducation, suivie de la participation publique (37,70 %), de la sensibilisation du public (32,79 %), de la coopération internationale (32,79 %) et de la formation internationale (29,51 %).

38. Parmi les personnes interrogées, 42,47 % ont indiqué que la visibilité et la conception du site devaient être améliorées. Les suggestions quant aux améliorations portaient notamment sur la facilité d'utilisation, l'actualisation des contenus, la disponibilité des contenus dans d'autres langues et la mise en ligne d'informations pertinentes sur les activités des coordonnateurs nationaux pour l'article 6 de la Convention.

IV. Nouvelles possibilités de mise en valeur des activités relevant de l'action pour l'autonomisation climatique

A. Implications de l'enquête

39. Il ressort de l'enquête que le site du CC:iNet, dans sa version actuelle, peut encore être largement amélioré. Il a été développé pour être une plateforme d'échange d'informations, mais il ne remplit plus cette fonction aussi efficacement depuis que l'utilisation des réseaux sociaux et de sites Web plus modernes consacrés aux changements climatiques et aux principaux domaines de l'action pour l'autonomisation climatique se généralise. Sur la base des renseignements résultant de l'enquête, le secrétariat a déterminé comment utiliser d'autres ressources électroniques de la Convention-cadre afin que le mécanisme du CC:iNet remplisse mieux sa mission d'échange d'informations. Parmi ces ressources figurent notamment les nouvelles pages du site Web de la FCCC consacrées à l'action pour l'autonomisation climatique¹⁰, le Centre d'actualités du site¹¹ et les divers réseaux sociaux sur lesquels la FCCC est présente.

B. Site Web de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (FCCC)

40. Dans la conception initiale du site CC:iNet, les Parties pouvaient communiquer des renseignements sur les mesures prises au titre de l'article 6 de la Convention. Cette fonction essentielle sera transférée aux pages consacrées à l'action pour l'autonomisation climatique. Une page sera créée pour inventorier les contributions des Parties telles que les bonnes pratiques, les manifestations et d'autres informations liées à l'action pour l'autonomisation climatique. Les contributions dans ce domaine apparaîtront par ordre chronologique ; on trouvera le nom de l'initiative, un résumé succinct des activités menées et, s'il y a lieu, le document s'y rapportant. Cet inventaire remplira deux fonctions. Premièrement, il permettra aux Parties d'échanger des informations liées à l'action pour l'autonomisation climatique. Deuxièmement, il permettra au secrétariat de suivre les contributions des Parties en vue de mieux diffuser l'information sur les activités liées à l'action pour l'autonomisation climatique.

41. Dans le cadre de son programme de communication et de sensibilisation, le secrétariat examine actuellement une mise à jour complète du site de la FCCC. Avant de procéder à la refonte de cette partie du site Web, il faudra d'abord comprendre ce que veulent les Parties lorsqu'elles demandent à disposer d'une plateforme d'échange d'informations directement liées aux activités relevant de l'action pour l'autonomisation climatique. Il importe aussi de noter que tous les renseignements affichés sur le CC:iNet à ce jour resteront sur le site Web de la FCCC sous la forme d'archives.

¹⁰ http://unfccc.int/cooperation_support/education_outreach/overview/items/8946.php.

¹¹ <http://newsroom.unfccc.int/fr>.

C. Centre d'actualités du site Web de la FCCC

42. Tous les renseignements qui étaient précédemment affichés sur le site CC:iNet seront dorénavant présentés sur la page du Centre d'actualités du site de la FCCC. Cette rubrique convient parfaitement pour échanger le type d'informations qui paraissent sur le site du CC:iNet. Qu'il s'agisse d'études et de rapports permettant d'améliorer les activités dans les domaines thématiques de l'action pour l'autonomisation climatique ou de mesures prises par les Parties dans ce domaine, leur publication sur la page du Centre d'actualités permettra d'accroître la portée de l'information et ainsi de remplir l'objectif de l'action pour l'autonomisation climatique, qui est de renforcer la sensibilisation du public et la mobilisation des Parties. Le Centre d'actualités comprend une fonction de recherche et une fonction de téléchargement de documents essentiels et propose des liens vers des sites et des ressources en relation avec le domaine considéré. La diffusion sur la page du Centre d'actualités de toutes les informations relatives à l'action pour l'autonomisation climatique rend ces informations plus visibles et peut avoir pour effet d'améliorer l'application des textes issus de la COP 21 et de la onzième session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto.

D. Réseaux sociaux

43. En plus d'être publiées sur la page du Centre d'actualités du site de la FCCC, toutes les informations relatives à l'action pour l'autonomisation climatique, dont les contributions des Parties et les ressources destinées aux parties prenantes, seront mises en ligne sur les réseaux sociaux par l'intermédiaire des comptes de la FCCC. Les réseaux sociaux sont devenus un moyen efficace de communiquer au public l'information qui l'intéresse, de maintenir les liens au sein du réseau des utilisateurs réguliers du site CC:iNet et de diffuser les informations liées à l'action pour l'autonomisation climatique auprès d'un public plus vaste. Le secrétariat adoptera cette nouvelle méthode de diffusion de l'information en utilisant les comptes Twitter et Facebook de la FCCC, qui sont très actifs, créant ainsi un espace de communication avec les parties prenantes intéressées qui auront ainsi également la possibilité d'interagir. Le secrétariat dispose d'un certain nombre de comptes sur les réseaux sociaux, dont ses profils Twitter en anglais, français, espagnol et allemand ; on peut aussi mentionner le compte Twitter de la Secrétaire exécutive, le compte Momentum for Change (Dynamique du changement) sur Twitter, ainsi que les profils Facebook, LinkedIn, YouTube et Instagram de la FCCC. On dénombre 274 000 abonnés (100 000 en juin 2015) au compte principal du secrétariat sur Twitter en anglais et 158 000 fans sur son compte principal sur Facebook¹². Ces moyens de communication serviront à relayer l'information liée à l'action pour l'autonomisation climatique sur plusieurs réseaux. En ce qui concerne les données qui jusqu'à présent étaient chargées sur le site CC:iNet, au moins l'une des mesures ci-après sera prise :

- a) Les contributions des Parties seront publiées sur tous les comptes Twitter et Facebook de la FCCC, avec des liens renvoyant aux articles affichés sur la page du Centre d'actualités et sur le site Web de la FCCC ;
- b) Les renseignements qui ne sont pas transmis par les Parties et qui auraient précédemment été affichés sur le site CC:iNet seront mis en ligne sur la page du Centre d'actualités et diffusés via les comptes de la FCCC sur les réseaux sociaux ;
- c) Les récits et les images qui peuvent être des sources d'inspiration seront mis en ligne sur le principal profil Facebook de la FCCC et les autres comptes pertinents dont elle dispose sur ce réseau social, tel le compte Adaptation Exchange (échanges sur l'adaptation aux changements climatiques) ;
- d) Des images marquantes seront affichées sur le compte Instagram du secrétariat.

¹² Données du 4 mars 2016.

E. Mise en œuvre

44. Afin d'appliquer cette nouvelle stratégie d'échange d'informations relatives à l'action pour l'autonomisation climatique, il faudra faire un travail de communication auprès des parties prenantes, de la jeunesse et d'autres personnes intéressées afin qu'elles sachent où trouver l'information recherchée. Les mesures ci-après seront prises : en haut de la présente page d'accueil du site CC:iNet, un message explicite sera affiché qui orientera les utilisateurs vers ces nouvelles ressources ; un courriel sera envoyé aux coordonnateurs les informant des modifications effectuées ; et des billets seront publiés sur les réseaux sociaux pour informer les utilisateurs que les renseignements du site CC:iNet feront dorénavant partie de la stratégie du secrétariat sur les réseaux sociaux. Les fonctionnaires chargés de l'action pour l'autonomisation climatique travailleront en coopération avec les membres de leurs réseaux pour veiller à ce que la transition vers les nouveaux modes d'échange d'informations se déroule sans heurts.

V. Conclusions et points à examiner

45. Le secrétariat de la FCCC reste résolu à assurer une communication efficace en ce qui concerne les activités qui renforcent l'application de l'article 6 de la Convention et en favorisent la compréhension. Comme il ressort de l'enquête auprès des utilisateurs du site CC:iNet, la plateforme est obsolète, et l'information pourrait être diffusée par le biais des ressources électroniques utilisées par le secrétariat dans le cadre de ses activités de communication et d'information. Ces ressources ont un potentiel de rayonnement et de sensibilisation supérieur à celui du site CC:iNet.
